



**FORMATION INITIALE HABILITATIONS
ELECTRIQUES
INTERVENTION BT DE REMPLACEMENTS ET
RACCORDEMENTS
BS**

Suivant la norme NF C 18-510

Public visé et pré-requis :

- Toute personne amenée à exécuter des travaux de dépannage élémentaire (remplacement à l'identique) en basse tension
- Être âgé de 18 ans au minimum
- Savoir communiquer en Français (parler, lire et écrire)
- Le salarié doit être déclaré apte médicalement par le médecin du travail pour les risques auxquels il est exposé.

Objectifs pédagogiques : A l'issue de cette formation, les stagiaires doivent être capables de :

- De respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C 18-510
- D'exécuter en sécurité les opérations qui lui sont confié.

Modalités et moyens pédagogiques :

- Formation sur mesure organisée en intra (dans l'entreprise),
- Pédagogie active et participative individuel et en groupe
- Diaporamas d'animation et étude de vidéos
- Exercices pratiques de consignation et de dépannage après explication par le formateur

Moyens d'encadrement :

- Formateurs qualifiés en habilitation électrique

Durée : 2 jours soit 14 heures

Nbre de stagiaire : 2 à 6 personnes

Modalité d'accès : Selon nos plannings établis

Tarif : A partir de 650 € - Nous consulter pour un chiffrage précis

Moyens techniques et pédagogique mis à disposition :

- Théorie : - 1 salle équipée de tables, chaises, d'éclairage et chauffage, tableau ou paper-board, feutres et vidéo projecteur,
- Pratique : - exercices pratiques sur un ouvrage ou une installation BT

Méthode et suivi d'évaluation :

- Une évaluation formative sera effectuée tout au long de la formation sur l'évaluation des connaissances théoriques via un questionnaire et la réalisation d'exercices de consignation et de dépannage élémentaires, encadré par un formateur qui en appréciera les résultats.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

Documents délivrés suite à l'évaluation des acquis :

- Attestation individuelle de fin de formation.
- Avis et titre pré-rédigé adressés à l'employeur (durée de validité recommandée selon la NF C 18-510)

Périodicité : Valable 3 ans

Contenu : **SAVOIR ET SAVOIR-FAIRE**

- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Enoncer les effets du courant électriques sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)

Siège social : 2, rue Diderot – 30300 Beaucaire Tél. : 04.66.59.49.67
SIRET : 488.815.622.00011 8559A E-mail : amt.formations@hotmail.fr

Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : 91 30 02620 30 auprès du Préfet de région Occitanie

- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
 - Reconnaitre l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- citer les zones d'environnements et donner leurs limites
 - identifier les limites et les zones d'environnement
- décrire le principe d'une habilitation
 - lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- lister les prescriptions associées aux zones de travail
- citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
 - reconnaitre la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
 - S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13
 - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

MODULE INTERVENTION BT DE REMPLACEMENT ET RACCORDEMENT – BS

- Citer les limites d'habilitation BS (autorisation et interdiction, etc)
- Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
 - identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
 - respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique
 - rendre compte de son activité
- Enoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
 - Reconnaitre les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
- Citez les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
 - si nécessaire identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit
 - réaliser la mise hors tension pour son propre compte (pré-identification, séparation, condamnation)
 - effectuer la vérification d'absence de tension (VAT)
 - réaliser une mise sous tension
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT
 - délimiter et signaler la zone d'intervention BT
 - respecter les règles et les instructions de sécurité
- Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instructions de sécurité, etc)
- Enoncer la procédure de remplacement
 - préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement, d'un fusible, d'une lampe ou d'un accessoire
- Enoncer la procédure de raccordement
 - préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension
 - analyser les risques préalablement à chaque situation de travail
 - analyser les risques pour une situation sonnée et correspondant à l'habilitation visée

Nota : Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (tenue de travail, chaussures de sécurité, de Protections auditives, gants de manutention...)

Accessibilité aux personnes handicapées : oui (sous réserve d'une étude de dossier)